



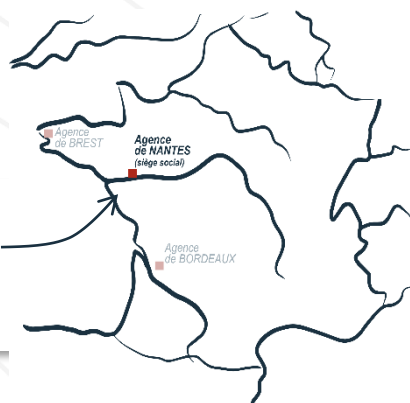
Technicien·ne ANC

Les candidatures (CV et LM)
sont à adresser à
emploi@geoscop.com

Le poste

CDI

📍 1 poste localisé à **Sautron (44)**
Embauche début 2025
Permis B exigé



Profil recherché

Titulaire d'un BTS GEMEAU ou expérience professionnelle équivalente, vous justifiez idéalement d'une première expérience dans un service assainissement. Vous disposez de compétences dans le domaine de l'Eau (pédologie, cartographie). Vous êtes rigoureux(se), autonome et possédez un bon sens du relationnel. Vous alliez rigueur, sens des priorités et capacité d'intégration dans une équipe exigeante et dynamique.

- Vous réalisez les contrôles d'installations d'assainissement non collectif des constructions neuves ou existantes
- Vous réalisez le diagnostic des installations existantes, notamment dans le cadre des contrôles périodiques obligatoires
- Vous réalisez le contrôle de conception et de réalisation
- Vous mettez en œuvre des tests au colorant ou à la fumée
- Vous rédigez les rapports de contrôle
- Vous êtes capable d'informer l'utilisateur sur la réglementation et les obligations en matière d'assainissement non collectif

En complément :

- Etudes de sols et de filières, à la parcelle, pour l'assainissement autonome
- Prise de rendez-vous
- Saisie informatique
- Visite terrain

GEOSCOPI est un **bureau d'étude indépendant** spécialisé en environnement et en sciences de la terre. A statut SCOP, son capital est détenu par ses employés. Nous nous déployons sur tout le territoire depuis nos bases situées à Sautron (44), Brest (29) et Libourne (33). Nos spécialités sont la géologie, l'hydrogéologie (dont la maîtrise d'œuvre pour les forages d'eau potable), la géophysique appliquée, l'environnement, les études d'impact en environnement ICPE (carrières, centre de stockages de déchets, ...), les mesures environnementales (air, eau, sols, bruit), les sites et sols pollués, la maîtrise d'œuvre pour la création et la réhabilitation de sites de stockage de déchets et les études (diagnostics et études de filières) pour l'assainissement non collectif.